

Annexe A2

DÉSIGNATEUR DE CIBLE LASER LÉGER(DCL)

W8476-195957/A (BT914)

QUESTIONS POUR L'INDUSTRIE

Les répondants sont invités à répondre, sans s'y limiter, aux questions suivantes:

Capacité de l'entreprise du fournisseur

- 1) **Expérience:** Pour les exigences du Gouvernement du Canada (GDC) pour DCL (conformément à l'annexe A0 - Ébauche Énoncé Des Travaux [ÉDT] et à l'annexe A1 - Ébauche des Spécifications de Performance du Système [SPS]), avez-vous une expérience significative produit? Veuillez décrire clairement votre expérience - des années dans la fabrication, l'assemblage, la fabrication et l'entretien de tels produits, clients importants, etc.
- 2) **Politique sur le contenu canadien et définition:**
 - a. Êtes-vous au courant de la politique et de la définition du contenu canadien du GDC, conformément au guide des CUA? (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/A/A3050T/3>)
 - b. Est-ce que vos produits et services (qui répondent aux exigences du GDC pour DCL) répondent à l'exigence selon laquelle au moins 80% du prix total de la soumission doit être constitué de biens et de services canadiens?
- 3) **Garantie:** Êtes-vous basé au Canada? Si non, avez-vous des partenaires / agents locaux au Canada? Comment les exigences de garantie seront-elles traitées?
- 4) **Application de gestion de la qualité:** L'exigence minimale du contrat vous tiendra responsable de la mise en œuvre d'un système de qualité adapté à la portée du travail à effectuer. Il est recommandé que le système de qualité soit basé sur ISO 9001: 2008 "Systèmes de Gestion de la Qualité - Exigences". Serez-vous capable de répondre à cette exigence?
- 5) **Capacité de formation:** Possédez-vous des capacités de formation (familiarisation et formation opérationnelle) pour vos produits?
 - a. Si oui, est-ce les instructeurs résidents au Canada?
 - b. Si non, comment proposez-vous de dispenser la formation requise au Canada?
 - c. Le GOC utilisera le concept de «Train-the-Trainer», dans lequel vous livrerez la formation initiale à un groupe d'entraîneurs des FC à la BFC Gagetown, ainsi qu'un Trousse de formation pour la formation ultérieure des formateurs des FC. Avez-vous de l'expérience avec ce concept et les exigences relatives à l'habilitation de sécurité du personnel du gouvernement du Canada pour que vos formateurs aient accès à une BFC pour la prestation de formation?

Désignateur de Cible Laser Léger (DCL)

6) En ce qui concerne votre produit qui répond à l'exigence du Canada pour DCL:

- a. **Propriété intellectuelle:** Possédez-vous la propriété intellectuelle de votre produit? S'il vous plaît fournir des détails sur les brevets / marques de commerce et le plateau restant pour eux.
- b. **Portabilité:** est-ce considéré comme portable? Pouvez-vous s'il vous plaît fournir le poids / dimensions de votre produit?
- c. **Acceptation de l'OTAN:** Votre produit est-il accepté par l'OTAN?
 - i. Si oui, est-il actuellement utilisé par les membres de l'OTAN? Veuillez identifier les membres de l'OTAN.
 - ii. Votre produit DCL peut-il être intégré à d'autres systèmes de l'OTAN (voir, par exemple, Spot Optics Systems)? Des coûts supplémentaires sont-ils impliqués dans une telle intégration?
- d. **Délai de livraison:** Veuillez fournir les détails des délais de livraison pour votre produit (pour quantité ferme et options selon l'annexe A0-SOW) à partir de la date d'attribution du contrat (jours écoulés, y compris les week-ends et jours fériés)
- e. **Garantie prolongée:** Offrez-vous une garantie prolongée en plus de la garantie standard de l'industrie? Si oui, veuillez indiquer la durée de chaque type de garantie et son coût.

7) **Exigences de portée:** Prévoyez-vous un problème avec votre produit répondant aux exigences suivantes de la portée du GDC? Si oui, veuillez expliquer les limites de votre produit.

- a. Doit avoir une plage de désignation efficace en plein jour d'au moins 5 km contre une cible OTAN standard de 2,3 m x 2,3 m avec une réflectivité de 40%, où la réflectivité de fond est de 20% et la visibilité locale est illimitée.
- b. Doit avoir un rayon de portée efficace de 10 km au moins contre une cible OTAN standard de 2,3 m x 2,3 m avec une réflectivité de 40%, avec une réflectivité de fond de 20% et une visibilité locale illimitée.
- c. Doit avoir des plages de détection, de reconnaissance et d'identification (DRI) de 9 km, 5 km et 3 km respectivement, en utilisant les paramètres suivants:
 1. Les plages de DRI doivent être évaluées en plein jour, en utilisant les critères de Johnson et une cible OTAN standard de 2,3 m x 2,3 m avec une réflectivité de 40%, où la réflectivité de fond est de 20% et la visibilité locale est illimitée, où:
 - i. La détection est la capacité à distinguer un objet de l'arrière-plan;

- ii. La reconnaissance est la capacité à déterminer la classe d'objets (animal, humain, véhicule); et
- iii. L'identification est la capacité de décrire l'objet en détail (type de véhicule, sexe).

2. Les plages déterminées sont celles où il existe une probabilité de 50% de discriminer avec succès l'objet au niveau spécifié.

8) Durée de vie de la batterie: Veuillez fournir des informations décrivant la durée de vie de la batterie de votre produit et ses caractéristiques de cycle de service, comme spécifié ci-dessous:

- a. **Durée de la désignation continue:** Pendant combien de temps votre système peut-il allumer continuellement le laser à une sortie d'énergie conforme au STANAG 3733 Edition 2 et au code PRF, sur une seule batterie principale entièrement chargée.
- b. **Autonomie de la batterie:** Durée de vie de la batterie prévue à partir d'une seule batterie principale entièrement chargée. Indiquez vos hypothèses concernant le profil de la mission dans votre réponse (temps d'attente du système par rapport à la désignation active / aux opérations de télémétrie).
- c. **Restrictions de cycle de service:** restrictions de cycle de service qui doivent être imposées à votre

Base de paiement

9) Demande de prix: S'il vous plaît fournir une fourchette d'estimation (incluant la livraison à destination) de votre produit qui répond à l'exigence du GDC, en dollars Canadiens.

10) Paiement: Veuillez indiquer l'acceptabilité du calendrier des paiements d'étape proposés par GDC:

- a. Réussite de L'examen du Premier Article sur 2 systèmes d'DCL et approbation du Trousse et du matériel de formation pour le MDN à Gatineau (Québec): 10% du prix du contrat – Pas plus tard que 90 jours appertir de Dat du Contrat.
- b. Acceptation en usine de 18 systèmes d'DCL dans les locaux de l'entrepreneur: 70% du prix du contrat - Pas plus tard que 180 jours appertir de Dat du Contrat.
- c. Lors de la livraison de 18 systèmes d'DCL à la BFC Edmonton, Alberta: 10% du prix du contrat - Pas plus tard que 200 jours appertir de Dat du Contrat.
- d. À la livraison de la trousse de formation et de formation approuvée au personnel du MDN à la BFC Gagetown, Nouveau-Brunswick: 10% du prix du contrat - Pas plus tard que 220 jours appertir de Dat du Contrat.

Pour les quantités de l'option d'achat, les paiements seront effectués à la livraison à la BFC Edmonton (Alberta).

Général

11) **Défis / risques:** D'après les informations fournies et votre expérience passée, quels sont, selon vous, les principaux défis / risques liés à cet achat? Quels conseils avez-vous pour que le gouvernement du Canada structure une demande de propositions / contrat pour atténuer / gérer ces défis / risques?

Autres commentaires

12) S'il vous plaît offrir d'autres commentaires ou recommandations relatives à cette exigence.